

Définitions de cas – nouveau Coronavirus (COVID-19)

Ces définitions de cas* ne sont destinées qu'à des fins de surveillance et ils sont mise à jour le 26 février 2020. Elles ne visent pas à remplacer le jugement clinique de professionnels de la santé publique aux fins d'évaluation et de prise en charge de patients individuels.

A. Personne sous investigation

Personne souffrant de fièvre et/ou montrant l'apparition d'une toux **ET** l'un des éléments suivants dans les 14 jours précédant le début de la maladie :

- elle a voyagé dans une zone touchée*; **ou**
- elle a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19; **ou**
- elle a été en contact étroit avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire aiguë qui s'est rendue dans une zone touchée*.

B. Cas probable

Personne souffrant de fièvre (plus de 38 degrés Celsius) et/ou montrant l'apparition d'une toux (ou exacerbation de la toux chronique) **ET** l'un des éléments suivants dans les 14 jours précédant le début de la maladie :

- elle a voyagé dans une zone touchée*; **ou**
- elle a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19; **ou**
- elle a été en contact étroit avec une personne atteinte d'une maladie respiratoire aiguë qui s'est rendue dans une zone touchée*;

ET

- dont le diagnostic de laboratoire de dépistage du COVID-19 n'est pas disponible, n'est pas concluant ou est négatif (s'il y a doute sur la qualité ou le moment du prélèvement).

C. Cas présumé confirmé

Personne ayant obtenu un résultat de laboratoire positif d'infection par le COVID-19 auprès du laboratoire de Santé publique Ontario, mais qui n'a pas été confirmé (voir note de bas de page 9).

D. Cas confirmé

- Une personne dont l'infection par COVID-19 a été confirmée par un laboratoire de référence (par exemple le Laboratoire national de microbiologie ou le laboratoire de Santé publique Ontario) et consiste en une PCR positive en temps réel sur au moins deux cibles génomiques précises, ou sur une seule cible positive ET une détection supplémentaire par séquençage des acides nucléiques. Les tests de laboratoire positifs effectués dans un laboratoire autre qu'un laboratoire de référence nécessitent des tests supplémentaires dans un laboratoire de référence pour confirmation.

Notes de bas de page des définitions*

1. La période d'incubation du COVID-19 est inconnue. Le CoV-SARS a révélé une période d'incubation prolongée (médiane de 4 à 5 jours, dans une fourchette de 2 à 10 jours) comparativement à d'autres infections à coronavirus chez l'humain (moyenne de 2 jours, dans une fourchette habituelle de 12 heures à 5 jours). La période d'incubation du CoV-SRMO est d'environ 5 jours (fourchette de 2 à 14 jours). En tenant compte de la possibilité de variabilité et d'erreur de mémoire, et afin de se conformer à la définition de cas de l'Organisation mondiale de la Santé pour le COVID-19, on recommande actuellement un historique d'exposition fondée sur les 14 jours précédents.
2. On définit un contact étroit comme suit : toute personne qui a fourni des soins à un patient, notamment les travailleurs de la santé et les proches, ou toute personne qui a été en contact étroit OU s'est trouvée sous le même toit ou a eu un contact étroit prolongé avec un cas probable ou confirmé alors que ce cas présentait une maladie.
3. Il est possible que d'autres scénarios d'exposition qui ne sont pas mentionnés ici se présentent, et ils peuvent être évalués à la discrétion des personnes compétentes (p. ex., la personne a été un patient dans la même salle ou le même service pendant une poussée nosocomiale du COVID-19).
4. Il existe peu de preuves quant à la probabilité que le COVID-19 coexiste avec une infection par d'autres pathogènes. Pour l'instant, l'identification d'un agent causal ne devrait pas exclure le COVID-19 lorsque le degré de suspicion pourrait être élevé.
5. Il est possible que le diagnostic de laboratoire du COVID-19 ne soit pas disponible s'il est impossible d'effectuer des prélèvements aux fins d'analyse.
6. Un résultat non décisif est un résultat positif obtenu sur une seule cible de PCR en temps réel ou un résultat positif obtenu à l'aide d'une analyse pour laquelle les données disponibles en matière de rendement sont limitées.
7. Les analyses de laboratoire sont en évolution pour ce pathogène émergent, et les recommandations sur ces analyses changeront au fil du développement et de la validation de nouvelles analyses.
8. **La zone touchée** comprend tous les pays et toutes les zones inclus dans le site [du gouvernement du Canada](#). En date du 25 février 2020, cette zone comprend : Chine, Hong Kong, Iran, Italie, Japon, Singapour et Corée du Sud. Comme la liste des pays disposant de Conseils de santé aux voyageurs pour le COVID-19 est mise à jour régulièrement, veuillez consulter le site Web pour obtenir l'information la plus récente sur les zones touchées.

9. Un cas positif présumé est une personne dont le résultat du test de laboratoire de Santé publique Ontario (SPO) pour le COVID-19 est positif par détection PCR en temps réel dans au moins deux cibles précises, mais pas encore confirmé par le séquençage des acides nucléiques du laboratoire de SPO ou non confirmé au moyen du test des acides nucléiques (p. ex., par PCR en temps réel ou séquençage) par le Laboratoire national de microbiologie (LNM).